Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 : cours d’histoire première à télécharger en PDF

Cours d’histoire – Première

Ce cours d’histoire de première sur « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 » fait partie du thème « La Troisième République avant 1914 ». Tu y trouves d’abord la leçon complète, avec ses documents, ses cartes et ses définitions, puis l’essentiel à retenir. Ensuite, entraîne-toi avec les exercices du chapitre, teste-toi avec le QCM et prépare l’évaluation avec le contrôle.

Problématique : Quelles sont les permanences et les mutations de la société française entre 1870 et 1914, et quelles tensions provoquent-elles ?

En 1900, le visiteur de l'Exposition universelle admire la tour Eiffel, le métro et les grands magasins de Paris. Mais en traversant la France en train, il découvre aussi des villages où l'on parle patois, où l'on laboure avec des bœufs et où les femmes n'ont ni le droit de vote ni la libre disposition de leurs biens. La société française de la Belle Époque est un mélange : elle conserve de fortes *permanences* (paysannerie, famille patriarcale, petite entreprise) et connaît de profondes *mutations* (industrialisation, croissance des villes, montée du mouvement ouvrier, apparition du féminisme, arrivée d'étrangers).

Problématique : quelles sont les permanences et les mutations de la société française entre 1870 et 1914, et quelles tensions provoquent-elles ?

1. Une France encore rurale, mais qui se vide

Le monde des campagnes

En 1911, 55,8 % des Français vivent encore dans des communes rurales. Les paysans, propriétaires de petites exploitations, fermiers ou métayers, forment un monde attaché à la terre et à la famille. Les campagnes évoluent pourtant. Le chemin de fer, développé par le plan Freycinet de 1878, désenclave les villages ; l'école de Jules Ferry diffuse le français aux dépens des patois ; la presse et les affiches électorales introduisent la politique dans les villages. Un paysan du Bourbonnais, Émile Guillaumin, raconte dans un roman de 1904 la vie d'un métayer et les changements dont il est témoin.

Document 1 – Un village du Bourbonnais en 1893 (Guillaumin)

> Si elle revenaient, les femmes d'autrefois, celles qui sont mortes il y a cinquante ans, croyez-vous qu'elles ne seraient pas étonnées de voir ces toilettes-là ? — Elles se croiraient dans un autre monde, mon vieux. Dame, Saint-Aubin suit à présent la mode de Paris. […] Aux murs de l'église, aux

> troncs des ormeaux s'étalaient de grandes affiches vertes, jaunes et rouges, que séparaient des banderoles longues, collées de biais : — Voyez, fit Daumier, voyez s'il y en a ! Ceux qui savent lire ont de quoi se distraire. C'est qu'on va voter pour les députés bientôt : il paraît même qu'un des candidats va parler ici après la messe.

*toilettes : vêtements ; affiches : placards imprimés collés sur les murs ; Saint-Aubin : le bourg du récit.

Émile Guillaumin, La Vie d'un simple, Stock, 1904, chapitre LVI (publié sur Wikisource). Roman autobiographique d'un métayer du Bourbonnais ; la scène se passe à Pâques 1893.

Commentaire. Guillaumin, fils de paysans, écrit l'histoire d'un métayer, Étienne Bertin dit Tiennon, vue de l'intérieur. Dans cette scène de Pâques 1893, deux vieux paysans constatent que les jeunes filles suivent « la mode de Paris », que les affiches couvrent les murs de l'église et que les élections arrivent : un candidat doit venir parler après la messe. Le texte montre à la fois la permanence (la messe, le bourg, le dimanche) et la mutation (la mode venue de la ville, la politique). C'est une fiction, mais écrite par un témoin direct.

Crise agricole et exode rural

À partir des années 1870-1880, l'agriculture subit une longue crise. Le blé américain et russe, transporté par bateaux à vapeur et par train, fait baisser les prix ; le phylloxéra, un puceron venu d'Amérique, détruit une grande partie du vignoble français, qu'il faut reconstituer avec des plants américains ; les ouvriers agricoles trouvent des salaires plus élevés dans les usines. Le gouvernement réagit par des mesures protectionnistes : le tarif Méline de 1892 taxe les produits agricoles importés.

Définition : exode rural

Départ massif d'habitants des campagnes vers les villes, à la recherche d'un emploi ou d'une vie moins dure. L'exode rural du XIXe siècle explique l'urbanisation : la part de la population qui habite en ville augmente.

Beaucoup de jeunes quittent donc les villages, soit pour les usines, soit pour devenir domestiques, employés ou fonctionnaires (facteurs, instituteurs, cheminots). Les chiffres des recensements mesurent cette évolution.

Document 2 – La part de la population urbaine (1856-1906)

Territoire	Population urbaine en 1856 (pour 100 habitants)	Population urbaine en 1906 (pour 100 habitants)	Variation 1856-1906 (points)
France	27,31	42,13	14,82
Nord	45,21	70,66	25,45
Seine-Inférieure	40,70	58,94	18,24
Pas-de-Calais	28,53	49,65	21,12
Marne	28,62	47,02	18,40

Territoire	Population urbaine en 1856 (pour 100 habitants)	Population urbaine en 1906 (pour 100 habitants)	Variation 1856-1906 (points)
Somme	22,93	35,07	12,14
Ardennes	18,59	34,52	15,93
Aisne	18,74	31,28	12,54
Oise	17,46	27,69	10,23
Eure	15,45	22,80	7,35

*population urbaine : population des communes de plus de 2 000 habitants agglomérés.

Source : Insee, Dossier Picardie n° 4, janvier 2015, « 1801-2011 : 210 ans de démographie en Picardie », p. 8, d'après les recensements de la population (Statistique générale de la France). Seules sont reprises les lignes de la France et des départements du Nord.

Commentaire. Entre 1856 et 1906, la part de la population urbaine passe de 27,31 à 42,13 pour 100 habitants en France : le gain est de 14,82 points. Il est beaucoup plus fort dans les départements industriels du Nord (70,66 pour 100 habitants en 1906) que dans l'Eure (22,80). Sur un plus long terme (1846-1911), les villes passent de 8,5 à 17,5 millions d'habitants, soit de 24,4 % à 44,2 % de la population. La France reste pourtant plus rurale que le Royaume-Uni ou l'Allemagne, dont les villes ont grandi plus vite.

2. Paris haussmannien et la ville nouvelle

Haussmann transforme Paris (1853-1870)

Napoléon III charge Georges Eugène Haussmann, préfet de la Seine de 1853 à 1870, de transformer Paris, une ville médiévale encombrée, sale et malsaine, jugée dangereuse (épidémies de choléra, barricades de 1830 et 1848). Le chantier est immense : de larges avenues et boulevards sont percés à travers les vieux quartiers (rue de Rivoli, boulevard de Sébastopol, boulevard Saint-Michel, avenue de l'Opéra) ; les Halles de Baltard, de nouvelles gares, un opéra, des parcs (bois de Boulogne, buttes Chaumont) et un réseau d'égouts et d'eau potable (ingénieurs Belgrand et Alphand) sont construits. En 1860, Paris annexe les communes voisines et compte désormais vingt arrondissements.

Charles Marville, Percement de l'avenue de l'Opéra, entre 1853 et 1870, photographie (épreuve sur papier).

Définition : haussmannisation

Politique de transformation de Paris menée par le préfet Haussmann sous le Second Empire : percement de grandes voies, immeubles aux façades homogènes, égouts, eau, éclairage, parcs. Le terme désigne par extension un urbanisme qui éventre les vieux quartiers pour assainir et moderniser la ville.

Document 3 – Paris « haché à coups de sabre » (Zola, 1872)

> Regarde là-bas, du côté des Halles, on a coupé Paris en quatre... Et de sa

> main étendue, ouverte et tranchante comme un coutelas, il fit signe de séparer la ville en quatre parts. — Tu veux parler de la rue de Rivoli et du nouveau boulevard que l'on perce ? demanda sa femme. — Oui, la grande croisée de Paris, comme ils disent. […] Du boulevard du Temple à la barrière du Trône, une entaille ; puis de ce côté, une autre entaille, de la Madeleine à la plaine Monceau ; et une troisième entaille dans ce sens, une autre dans celui-ci, une entaille là, une entaille plus loin, des entailles partout ; Paris haché à coups de sabre, les veines ouvertes, nourrissant cent mille terrassiers et maçons, traversé par d'admirables voies stratégiques qui mettront les forts au cœur des vieux quartiers.

*terrassiers : ouvriers qui creusent la terre ; voies stratégiques : voies larges qui permettent aux troupes d'aller vite d'un point à un autre ; forts : fortifications.

Émile Zola, La Curée, 1871-1872, chapitre II (édition Charpentier et Fasquelle, 1895, publiée sur Wikisource). Roman : le spéculateur Saccard montre Paris à sa femme, au début des grands travaux.

Commentaire. Zola, dans *La Curée* (1872), met en scène un spéculateur qui prévoit les travaux et s'enrichit grâce aux expropriations. Le texte exprime une critique morale : la ville est « hachée à coups de sabre », ses quartiers sont sacrifiés et seuls quelques hommes en profitent. Il mentionne aussi les motifs stratégiques que les contemporains prêtaient à Napoléon III : de larges voies pour faire circuler les troupes. C'est un texte littéraire, qui exagère pour dénoncer, mais il confirme ce que dit le préfet : les travaux employaient des dizaines de milliers d'ouvriers.

Une ville transformée, des habitants chassés

Les travaux ont des conséquences sociales. Les loyers augmentent et de nombreux ouvriers, chassés du centre, s'installent dans les faubourgs et dans les communes proches (Belleville, Montmartre, La Villette), ce qui sépare les quartiers bourgeois de l'ouest des quartiers populaires du nord et de l'est. Les immeubles haussmanniens, avec leurs étages nobles et leurs chambres de bonnes sous les toits, reflètent la hiérarchie sociale.

Paris devient aussi la ville du spectacle et de la consommation : grands magasins (Le Bon Marché, Le Printemps, La Samaritaine), expositions universelles (1855, 1867, 1878, 1889, 1900), métro (1900). La ville compte près de trois millions d'habitants en 1911. D'autres villes (Lyon, Marseille, Bordeaux) sont aussi transformées, avec des rues élargies et de nouveaux quartiers, et des villes industrielles comme Lille, Roubaix ou Saint-Étienne croissent très vite autour de leurs usines et de leurs mines.

3. Ouvriers : un monde de travail, de luttes et de droits nouveaux

Le travail ouvrier

La seconde révolution industrielle (acier, chimie, électricité, automobile) accroît le nombre des ouvriers, qui travaillent dans de grandes entreprises (mines du Nord et du Massif central, métallurgie du Creusot ou de Lorraine, textile du Nord) comme dans de petits ateliers. Les conditions sont dures : journées de dix à douze heures, salaires bas, accidents, chômage. Les patrons, souvent paternalistes, logent et encadrent leur personnel (cités ouvrières).

Les républicains font voter des lois sociales : la loi de 1892 limite le travail des enfants et celui des femmes, la loi de 1898 rend l'employeur responsable des accidents du travail, la loi de 1906 impose le repos hebdomadaire et un ministère du Travail est créé la même année, la loi de 1910 institue des retraites ouvrières et paysannes.

Syndicats et grèves

Depuis la loi de 1884, les ouvriers peuvent se syndiquer. Les syndicats forment des Bourses du travail, puis une confédération, la CGT (1895). Les grèves se multiplient : à Decazeville (1886), à Carmaux (1892), à Fourmies, où la troupe tire sur une manifestation du 1er mai 1891 et fait neuf morts, dont de jeunes manifestants.

Portraits des victimes de la fusillade de Fourmies (1er mai 1891), dessins publiés dans L'Intransigeant illustré, 14 mai 1891.

En 1906, la CGT se donne un programme dans une motion votée au congrès d'Amiens.

Document 4 – La Charte d'Amiens (13 octobre 1906)

> Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière ; […] Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le Syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale ;

*salariat : travail payé par un salaire ; patronat : ensemble des patrons ; expropriation : retrait de la propriété ; grève générale : arrêt du travail dans tous les métiers.

Charte d'Amiens, motion votée par le congrès de la CGT, 13 octobre 1906, reproduite dans Eugène Marty-Rollan, Comment fut élaborée la Charte d'Amiens, Librairie syndicale, 1930 (publié sur Wikisource).

Commentaire. Le texte affirme que le syndicat a une « double besogne » : obtenir des améliorations immédiates (réduction des heures de travail, hausse des salaires) et préparer « l'émancipation intégrale » par la grève générale et la disparition du patronat. La suite de la motion, non reproduite ici, proclame aussi l'indépendance des syndicats à l'égard des partis politiques. Cette conception, qu'on appelle le syndicalisme révolutionnaire, domine la CGT jusqu'en 1914.

Définition : grève

Arrêt collectif et volontaire du travail par des salariés, qui veulent obtenir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail ou le respect de leurs droits. La grève est autorisée en France depuis 1864 ; la loi de 1884 reconnaît les syndicats.

Clemenceau et les grèves

Le 10 mars 1906, un coup de grisou à Courrières, dans le Pas-de-Calais, tue plus de mille mineurs. La colère des survivants déclenche une grève de plusieurs dizaines de milliers de mineurs. Georges Clemenceau, ministre de l'Intérieur depuis mars 1906, puis président du Conseil de fin 1906 à 1909, tient un double discours : il défend le droit de grève et se rend à Lens, mais il garantit aussi la propriété et envoie la troupe pour maintenir l'ordre.

Mineurs de la région de Courrières pendant la grève qui suit la catastrophe du 10 mars 1906, photographie de presse, 1906.

Document 5 – Clemenceau à Lens (1906) vu par un chroniqueur conservateur

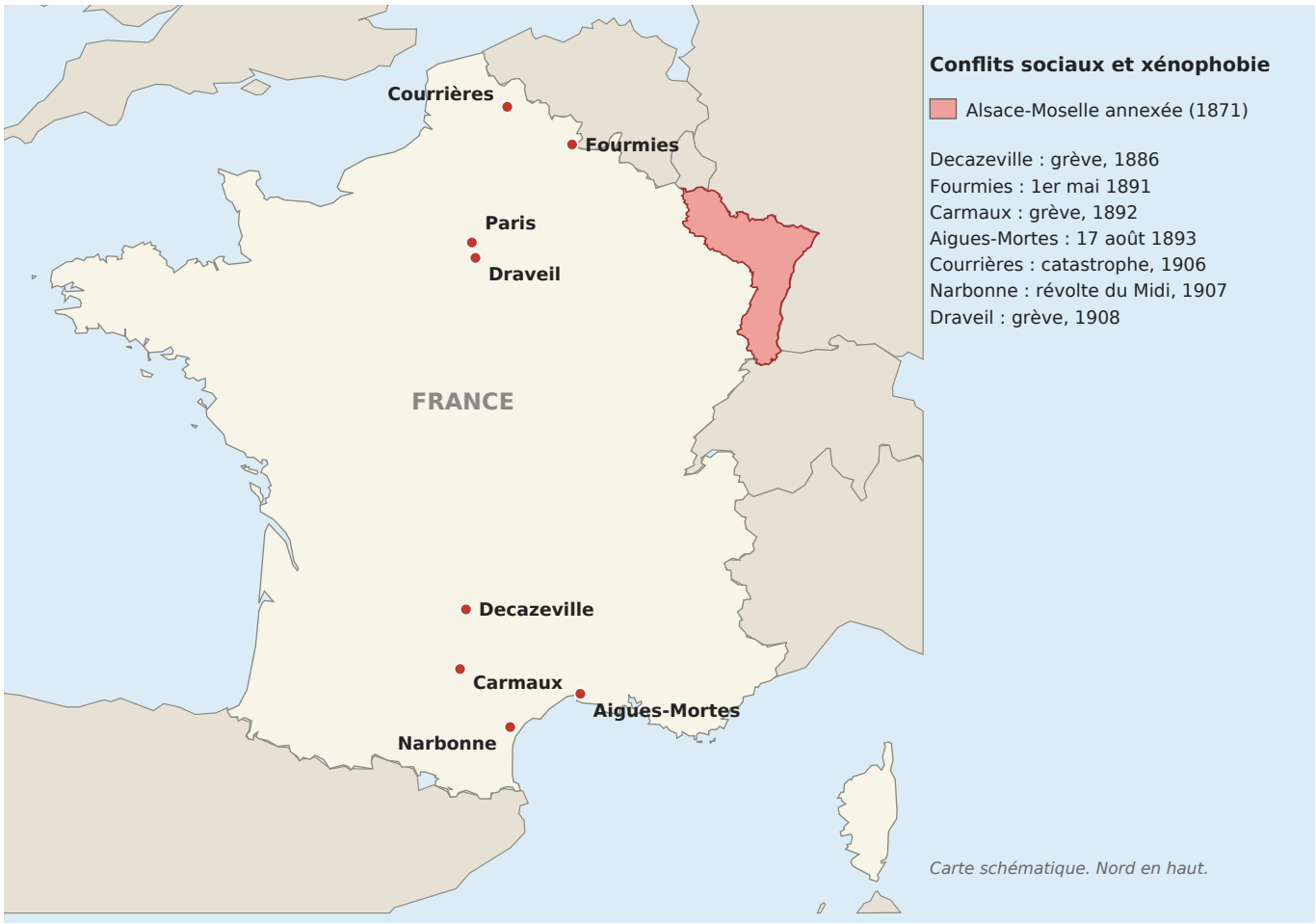
> Il est parti pour Lens, seul, vêtu un peu comme les ouvriers qu'il allait voir et sur lesquels il se proposait d'essayer une éloquence qui a eu souvent tant d'action sur les assemblées. […] M. Clemenceau a défendu très nettement, très fermement, les droits de la propriété et déclaré qu'il n'y laisserait pas porter atteinte. Quant aux ouvriers, ils étaient libres de se mettre en grève, c'est-à-dire de ne pas travailler, ou de travailler s'ils le préféraient : c'était encore là un droit individuel dont le gouvernement saurait assurer l'exercice.

*éloquence : art de bien parler ; droit individuel : droit de chaque personne.

Francis Charmes, « Chronique de la quinzaine, histoire politique », Revue des Deux Mondes, 31 mars 1906 (publié sur Wikisource). Chroniqueur conservateur, rendant compte de la visite du ministre de l'Intérieur Clemenceau à Lens après la catastrophe de Courrières.

Commentaire. Francis Charmes, observateur conservateur, raconte la visite du ministre au siège du syndicat. Clemenceau affirme deux principes : les ouvriers sont libres de faire grève ou de travailler, et la propriété sera défendue. Dans la suite de son article, le chroniqueur juge la démarche « hardie » mais peu prudente. Ce texte est donc un point de vue critique, à manier avec précaution.

Clemenceau réprime ensuite plusieurs mouvements, dont la manifestation du 1er mai 1906 à Paris (mise en place d'un important dispositif militaire), puis les grèves de terrassiers de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges en 1908, où des ouvriers sont tués. Il est dès lors critiqué par les socialistes et par une partie de la CGT, qui le surnomment « le briseur de grèves ». Les années 1906-1909 sont ainsi marquées par une rupture entre les radicaux, au pouvoir, et le mouvement ouvrier.



Carte 1 – Quelques conflits sociaux et épisodes de xénophobie (1886-1908). Le fond reprend les limites des départements actuels.

4. Les femmes : un statut inégal et des conquêtes

Une société patriarcale

Au XIXe siècle, la place des femmes est fixée par le Code civil de 1804. La femme mariée est juridiquement soumise à son mari : elle ne peut ni acheter, ni vendre, ni agir en justice sans son autorisation. Elle n'a pas le droit de vote ni d'éligibilité, alors que les hommes votent depuis 1848.

Document 6 – La femme mariée dans le Code civil (1804)

> 213. Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.
> 214. La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre par-tout où il juge à propos de résider : le mari est obligé de la recevoir, et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état. [...] 217. La femme, même non commune ou séparée de biens, ne peut donner, aliéner, hypothéquer, acquérir, à titre gratuit ou onéreux, sans le concours du mari dans l'acte, ou son consentement par écrit.

*ester en jugement : agir en justice ; aliéner : vendre ; hypothéquer : donner un bien en garantie d'une dette.

Code civil des Français, 1804, livre I, titre V, articles 213, 214 et 217 (publié sur Wikisource, édition de 1804).

Commentaire. Ces articles, toujours en vigueur en 1900 pour l'essentiel, définissent un devoir d'obéissance de la femme et lui interdisent de disposer de ses biens sans l'accord de son mari. Ils sont atténués par quelques réformes (loi de 1907 qui permet à la femme mariée de disposer librement de son salaire) mais ne seront abolis qu'en 1938 (incapacité civile) et en 1965 (liberté de travailler sans l'accord du mari).

L'instruction, le travail et le féminisme

Pourtant, la condition des femmes change. Les lycées de jeunes filles (1880) et l'école obligatoire donnent aux filles une instruction ; les femmes travaillent dans les usines, comme ouvrières du textile, dans les grands magasins, dans les bureaux (téléphonistes, dactylographes) et dans l'enseignement. Les premières avocates plaident en 1900 et les premières femmes médecins exercent. Le féminisme, mouvement de défense des droits des femmes, se développe : Hubertine Auclert réclame le droit de vote depuis les années 1880, Marguerite Durand fonde en 1897 le quotidien *La Fronde*, rédigé et imprimé par des femmes, et Madeleine Pelletier, première femme interne des asiles de la Seine (1903), milite pour le vote, l'égalité et l'émancipation.

Marguerite Durand (1864-1936), fondatrice et directrice du quotidien féministe La Fronde (1897), portrait photographique publié dans la presse.

Définition : féminisme

Mouvement qui revendique l'égalité des droits entre les femmes et les hommes (droit de vote, droit de travailler, égalité dans le mariage, accès à l'instruction). En France, il se développe sous la Troisième République, mais les femmes n'obtiennent le droit de vote qu'en 1944.

Document 7 – « La Femme en lutte pour ses droits » (Madeleine Pelletier, 1908)

> Tandis que dans le costume de ce dernier tout est sacrifié à la liberté des mouvements, l'objectif visé dans les ajustements de la petite fille est avant tout d'en faire une chose belle à voir. Dans l'âme de son fils, le père s'efforce de susciter l'énergie et le ressort moral. Pleure-t-il parce qu'il est tombé ou s'est fait une égratignure, on lui reproche la honte de sa faiblesse : « Tu n'es donc pas un homme ? » — « Tu pleures comme une petite fille. » La fillette, elle, n'est jamais réprimandée pour des choses de cet ordre, la peur et la faiblesse sont, pensent les parents, naturelles à son sexe, et, loin de les réfréner, ils les encourageraient plutôt.

*pusillanimité : manque de courage ; réfréner : retenir.

Madeleine Pelletier, La Femme en lutte pour ses droits, V. Giard et E. Brière, 1908, chapitre I (publié sur Wikisource).

Madeleine Pelletier (1874-1939), médecin psychiatre et militante féministe, portrait photographique du début du XXe siècle.

Commentaire. Pelletier, médecin et militante, analyse l'éducation différente des garçons et des filles : le garçon est habillé pour la liberté de mouvement, on l'encourage à l'énergie ; la fille est parée pour plaire, on tolère sa peur. Pour elle, l'inégalité n'est pas naturelle mais sociale : elle est produite par les familles. Son livre de 1908 est une des premières analyses de la construction sociale des rôles masculin et féminin.

5. La France, terre d'immigration

Des étrangers de plus en plus nombreux

Dès le Second Empire, la France, dont la natalité est faible, attire des travailleurs étrangers, d'abord des Belges dans les usines du Nord, puis des Italiens, des Espagnols, des Suisses. On compte environ 380 000 étrangers en 1851, plus d'un million à partir des années 1880 et un peu plus d'un million à la veille de la guerre.

Ils travaillent dans les mines, sur les chantiers, aux vendanges, dans les ports (Marseille) et pour les travaux les plus durs, à des salaires inférieurs. La loi du 26 juin 1889 facilite l'acquisition de la nationalité française pour les enfants nés en France de parents étrangers (droit du sol) ; la loi du 8 août 1893 oblige les étrangers à se déclarer en mairie.

Aigues-Mortes (1893) : la xénophobie ouvrière

Dans un contexte de chômage, les ouvriers français reprochent aux étrangers de travailler pour moins cher. Du 16 au 17 août 1893, dans les salins d'Aigues-Mortes, dans le Gard, où des ouvriers français et italiens récoltent le sel, une dispute dégénère en chasse aux Italiens. Les Italiens sont poursuivis dans les rues et les marais ; selon le bilan officiel, huit hommes sont tués, bien plus selon la presse italienne.

« Aigues-Mortes. La porte de la Reine. Collision entre les ouvriers français et italiens », dessin de L. Tinayre d'après le croquis du correspondant Laget, Le Monde illustré, 2 septembre 1893.

Document 8 – Les événements d'Aigues-Mortes vus par la presse (1893)

> Que la querelle entre les ouvriers français et italiens, employés chaque année à cette époque, dans les salins du Midi, à la récolte du sel, ait eu pour motif accidentel quelques taquineries entre journaliers des deux nations, il n'en est pas moins vrai qu'entre eux la cause permanente et ancienne de l'hostilité est un antagonisme économique. […] À Rome et dans beaucoup de villes d'Italie, ce fut par une explosion de fureur contre la France que la population accueillit les premières dépêches.

*salins : marais où l'on récolte le sel ; journaliers : ouvriers payés à la journée ; antagonisme : opposition.

Francis Charmes, « Chronique de la quinzaine, histoire politique », Revue des Deux Mondes, 31 août 1893 (publié sur Wikisource). Chroniqueur conservateur, qui commente les événements d'Aigues-Mortes (16-17 août 1893).

Commentaire. Le chroniqueur de la *Revue des Deux Mondes*, plutôt conservateur, explique l'affaire par un « antagonisme économique » et cherche à en minimiser la gravité : il écrit que «

les Italiens avaient eu les premiers torts » (phrase non reproduite ici). Il décrit la réaction italienne : des manifestations violentes contre la France à Rome et dans d'autres villes. À la différence d'un historien, il n'est pas neutre.

Le procès des accusés, devant les assises à Angoulême, se termine par leur acquittement en décembre 1893, ce qui montre la tolérance d'une partie de l'opinion pour ces violences. L'épisode révèle la réalité de la xénophobie en France à la fin du XIXe siècle et ses causes économiques ; il a aussi des conséquences diplomatiques : l'Italie fait partie de la Triple Alliance depuis 1882 avec l'Allemagne et l'Autriche.

- **1853-1870** Haussmann, préfet de la Seine, transforme Paris
- **1878** plan Freycinet : extension du chemin de fer
- **1884** loi Waldeck-Rousseau : les syndicats sont légaux
- **1er mai 1891** fusillade de Fourmies
- **1893** massacre d'Italiens à Aigues-Mortes (16-17 août)
- **1895** création de la CGT
- **1897** Marguerite Durand fonde *La Fronde*
- **1906** catastrophe de Courrières, Charte d'Amiens, Clemenceau ministre de l'Intérieur
- **1908** Madeleine Pelletier publie *La Femme en lutte pour ses droits* ; grèves de Draveil

À retenir

- La France de 1870 à 1914 reste majoritairement rurale (55,8 % de ruraux en 1911) mais s'urbanise : la part des citadins passe de 24,4 % en 1846 à 44,2 % en 1911 sous l'effet de l'exode rural et de l'industrialisation.
- Paris, transformé par Haussmann (1853-1870), devient la ville des grands boulevards, des gares, des grands magasins et des expositions ; les classes populaires sont repoussées vers les faubourgs.
- Les ouvriers, plus nombreux, se syndiquent (loi de 1884, CGT 1895, Charte d'Amiens 1906) et font grève ; l'État vote des lois sociales mais réprime aussi (Fourmies, 1891 ; Clemenceau, 1906-1909).
- Les femmes restent soumises au Code civil (obéissance, incapacité), n'ont pas le droit de vote, mais s'instruisent, travaillent et s'organisent (Marguerite Durand, Madeleine Pelletier).
- Les immigrés (surtout italiens et belges) sont plus d'un million vers 1900 ; leur présence provoque des tensions xénophobes, dont les violences d'Aigues-Mortes (août 1893).